LABORATOIRE D'ANALYSES DES EAUX ET D'ENVIRONNEMENT

Agréé par la Province Nord : Arrêté 64/96 du 20 août 1996.
Agréé par la Province des Iles : Arrêté n° 2002-479/PR du 12 septembre 2002.

RAPPORT D'ANALYSES

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les résultats des analyses demandées.

Demandeur	:	**FANC MARCHE 20/003**	Echantillon prélevé par	:	**Madeleine SIWOINE / CDE**
N° d'enregistrement	:	**2104894**	Date de prélèvement	:	**9/11/21 à 10:00**
Nature du prélèvement	:	**EAU USEE**	Date d'arrivée au laboratoire	:	**9/11/21 à 12:40**
Lieu du prélèvement	:	**STEP JARDIN MILITAIRE PLUM ENTRÉE B24H**	Date début d'analyse	:	**9/11/21**
			Date de validation	:	**17/11/21**
Type du prélèvement	:	**EAU BRUTE**	Température du contenant	:	**4,0°C**
Niveau du prélèvement	:	**AUTRE**			

	Valeurs mesurées	Unité mesure	Limite de Quantification
PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES			
pH (2).....	7,1		
(Méthode d'analyse : NF EN ISO 10523)			
Température de mesure du pH.....	20,8	°C	0,1
(Méthode d'analyse : SONDE TEMPÉRATURE)			
PARAMETRES INDÉSIRABLES			
Azote total.....	9,5	mg/l en N	0,1
(Méthode d'analyse : ISO 29441 : AVRIL 2010)			
Nitrites.....	< 0,05	mg/l en N	0,05
(Méthode d'analyse : NF EN ISO 10304-1)			
Nitrates.....	0,13	mg/l en N	0,05
(Méthode d'analyse : NF EN ISO 10304-1)			
Ammonium.....	3,23	mg/l en N	0,05
(Méthode d'analyse : NF ISO 15923-1)			
Azote de Kjeldahl.....	9,4	mg/l en N	0,1
(Méthode d'analyse : CALCUL)			
Phosphore.....	4,3	mg/l en P	0,1
(Méthode d'analyse : NF EN ISO 15681-2)			
PARAMETRES CHIMIQUES			
Demande biochimique en oxygène.....	330	mg/l en O2	1
(Méthode d'analyse : MES. MANOMETRIQUE OXITOP)			
Matières en suspension (2).....	352,00	mg/l	2,00
(Méthode d'analyse : NF EN 872)			
ST-DCO (2).....	565	mg/l en O2	3
(Méthode d'analyse : ISO 15705)			

(2) Paramètre couvert par l'accréditation

COMMENTAIRES :

Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon analysé.

- Le rapport d'analyses ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
- Toutes les informations techniques relatives aux analyses sont disponibles auprès du laboratoire. Nous tenons à vous préciser, que les éventuelles déclarations de conformité aux spécifications réglementaires ou client, ne tiendront pas explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
- Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
- Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre. Leur masse est comprise entre 0,0850g et 0,170g.

Nouméa, le 17 Novembre 2021

Le Chef de laboratoire
VANESSA LAVIGNE

EN/CAN/13
Indice de révision : a